

1. *Débitrice:* **TRADE UNION SARL en liquidation, - sans domicile ni résidence connu**
2. *Remarques:* Par jugement du 14 août 2003, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré la débitrice en état de faillite dès ce jour à 13h.50. L'a condamnée à CHF 220.- à titre de dépens.

Tribunal de Premier Instance  
1204 Genève  
(01150722)